



Bureau communautaire
20 septembre 2018
Dolexpo – 18h

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
 Nombre de présents : 17
 Nombre de votants : 17
 Date de la convocation : 10 septembre 2018

Présents : J.P Fichère, J.M Daubigney, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, G. Fernoux-Coutenet, C. Crétet, F. David, J. Péchinot, D. Bernardin, F. Macard, P. Blanchet, J.L Bouchard, C. François, B. Guerrin, P. Jacquot, J. Thurel.

Excusés : S. Champanhet, J.C Lab.

Date d’affichage : 28 septembre 2018

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
 BP 458 – 39109 DOLE Cedex
 Tel 03.84.79.78.40
 Fax 03.84.79.78.43
 info@grand-dole.fr
 www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB21/18

Objet

Programmation du Contrat de Ville 2018

Le Contrat de Ville 2018 s’inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe le cadre des futurs projets de renouvellement urbain et prévoit l’ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la Politique de la Ville.

L’Etat et ses établissements publics, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Grande Région Bourgogne Franche Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l’ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le Contrat de Ville s’appuie sur trois axes :

- ♦ **Axe 1 : Cohésion sociale :**
 Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elle vise aussi l’exercice de la citoyenneté et l’égalité réelle d’accès au droit.
- ♦ **Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain**
 Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.
- ♦ **Axe 3 : Emploi et développement économique**
 Ces actions visent notamment à réduire l’écart entre le taux d’emploi des quartiers Politique de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune.

Il est proposé de passer une convention avec la structure suivante dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2018 :

PROGRAMMATION DU CONTRAT DE VILLE 2018

PILIER	ORGANISME	ACTION	GD DOLE	ETAT	Région BFC
2. CADRE DE VIE ET HABITAT					
1	Ville de Dole : Centre Social Olympe de Gougues	Groupe Rénovation logement	3 000 €	0 €	0 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les dispositions de la convention à passer avec la Ville de Dole pour l'action « Groupe Rénovation Logement » au titre de l'année 2018 suivant le modèle ci-annexé,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer la convention, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018.

Fait à Dole,
Le 20 septembre 2018,
Le Président,

